

M A I R I E D  
ARRONDISSEMENT communal d

Du jour du mois de an République.

ACTE DE MARIAGE de  
 âgé de ans, né à département  
 d le du mois de  
 an profession de demeurant à  
 département d fils de  
 demeurant à département d et de

Et de âgée de ans, née à  
 département d le du mois de  
 an demeurant à département d fille  
 de demeurant à département d

et de  
 Les actes préliminaires sont  
 faites à

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un l'autre

En présence de demeurant à  
 département d profession de âgé de  
 De demeurant à département d  
 profession de âgé de  
 De demeurant à département d  
 profession de âgé de  
 Et de demeurant à département d  
 profession de âgé de

Après quoi, moi maire de  
 faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins

M A I R I E D  
ARRONDISSEMENT communal d

Du jour du mois de l'an République.

ACTE DE MARIAGE de  
 âgé de ans, né à département  
 d le du mois de  
 an profession de demeurant à  
 département d fils de  
 demeurant à département d et de

Et de âgée de ans, née à  
 département d le du mois de  
 an demeurant à département d fille  
 de demeurant à département d

et de  
 Les actes préliminaires sont  
 faites à

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux présents ont déclaré prendre en mariage, l'un l'autre

En présence de demeurant à  
 département d profession de âgé de  
 De demeurant à département d  
 profession de âgé de  
 De demeurant à département d  
 profession de âgé de  
 Et de demeurant à département d  
 profession de âgé de

Après quoi, moi maire de  
 faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins